



RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

**l'animation culturelle
en Ville d'Yverdon-les-Bains pendant l'Expo.02**

Historique

Dès le moment où la Ville d'Yverdon-les-Bains a été retenue comme l'un des sites de la future Exposition nationale, la question de la participation de la population locale et régionale à cet événement s'est posée. Des groupes ont été constitués avec pour mission de réfléchir aux différentes mesures à prendre afin que les yverdonnois se sentent concernés et puissent proposer leur concours à la réussite de ce qui était alors l'Expo.01.

Les différents événements qui ont émaillé la vie de l'Expo depuis ses origines nous ont contraints à plusieurs reprises à revoir nos propres objectifs et nos modes de fonctionnement. Ainsi, le premier *Comité local de l'Exposition nationale*, créé dès 1996, composé de plusieurs commissions (population, contenu, finances, etc.), a été remplacé par une structure plus légère, le *Comité de l'Arteplage d'Yverdon-les-Bains (CRAY.02)*, dont la mission est d'assurer la coordination entre l'Expo et la Ville. Parallèlement, des groupes de travail ont progressivement été créés, en fonction de l'évolution du projet et des besoins toujours plus aigus en matière de coordination.

Dans le domaine de l'animation, le Groupe pour l'animation de la Ville d'Yverdon-les-Bains pendant l'Expo.02 (GAVY.02) fonctionne depuis deux ans et demi déjà. D'abord formé exclusivement de représentants des différentes entités culturelles communales, sa composition s'est progressivement élargie aux autres partenaires susceptibles de collaborer dans ce domaine : OTTY, Centre thermal, autres lieux culturels, etc. L'intégration de représentants de certaines communes de la région (Grandson, Vallorbe, Ste-Croix) s'est également très vite imposée comme une nécessité.

Une coordination étroite avec la Direction artistique, Département Events, s'est également progressivement mise en place, de même qu'avec les autres villes

arteplage, dans l'idée de partager nos expériences et éventuellement nos projets (voir ci-dessous « Collaboration avec l'Expo »).

Dès l'automne 2000, la Municipalité a décidé de poursuivre l'élaboration du concept d'animation et d'en étudier la faisabilité et a dans ce but mandaté un spécialiste de la gestion culturelle, M. R. Betti. Il n'était en effet plus possible à ce stade de poursuivre uniquement sur la base de ressources internes.

Buts poursuivis

L'Exposition nationale aura lieu du 15 mai au 20 octobre 2002. Elle occupera pendant cinq mois un espace important sur le territoire yverdonnois. Mais son impact au niveau local ne se limitera pas au secteur des rives du lac. Une telle manifestation aura des conséquences importantes sur l'organisation et le fonctionnement de notre ville : il n'est que de penser aux problèmes de circulation et de stationnement, au nécessaire maintien de l'attractivité commerciale du lieu ou à l'accueil du touriste qui souhaitera faire une halte dans notre cité.

Si elle aura des impacts très visibles et immédiats, l'Expo va certainement encore plus occuper les esprits de nos concitoyens, des « ronchonnes » comme des enthousiastes. Six mois, c'est très long lorsque l'on n'aime pas, que l'on est exposé ou sensible aux nuisances, que l'on est agoraphobe. Et c'est bien trop court lorsque l'on a envie de vivre pleinement un événement de la nature et de la dimension d'une exposition nationale et que l'on souhaite s'engager pour sa réussite.

Tout le monde sera donc bon gré mal gré confronté à cette manifestation. Pendant cette période de cinq mois, il est tout simplement inimaginable que la Ville d'Yverdon-les-Bains reste à l'extérieur de l'événement, comme un spectateur peu concerné par le spectacle qui se déroule sous ses yeux. L'Arteplage d'Yverdon-les-Bains accueillera pendant la durée de l'Expo environ 2 millions de visiteurs, ce qui est loin d'être négligeable. La Ville doit dès lors faire un effort pour être aussi accueillante que possible, pour recevoir correctement ses hôtes et leur donner envie de revenir. Nous devons également penser à la population dont le cours de la vie ne va pas s'arrêter du simple fait de la présence de l'Expo.

Notre intention en développant une animation propre à la ville pendant cette période est d'accompagner l'Expo, de la faire vivre au-delà des limites physiques des terrains qu'elle occupera, de faire jaillir l'esprit de la fête hors de ses murs pour contaminer Yverdon-les-Bains, sa région et ses habitants. En un mot, faire en sorte que l'Exposition nationale reste gravée dans nos mémoires non seulement par les découvertes que nous aurons pu y faire en

tant que spectateurs, mais bien parce que l'on aura eu le sentiment de participer activement, d'être des partenaires, des acteurs de la fête.

En tâchant de faire vivre Yverdon-les-Bains pendant cette période, nous cherchons également à faire de la ville une cité ouverte pendant cinq mois, à accueillir le visiteur comme peut-être nous ne l'avons jamais fait auparavant, à partir avec lui à la découverte de nos trésors (lieux, personnes d'hier et d'aujourd'hui, ...). Et encore, à profiter de cette occasion unique de lancer quelques pistes pour l'avenir, pour des projets qui nous tiennent à cœur (comme de rapprocher la ville de son lac...). Et enfin, à raffermir les liens qui nous unissent en tant qu'yverdonnois, d'une génération à l'autre, d'une nationalité à l'autre.

Les différents projets et idées réunis sous la bannière de « *L'Eau au fil de l'Eau* » sont l'expression de ces désirs que nous souhaitons voir devenir des projets, des engagements.

Concept d'animation

Le projet s'articule autour d'une vingtaine d'interventions de différente nature (voir annexe « Fiches de projets »). Plusieurs genres d'animation cohabiteront durant ces six mois :

- **les arts plastiques** (exposition de sculptures contemporaines) : une invite à parcourir différentes parties de la ville et les œuvres qui y seront installées ;
- **le théâtre** : des interventions (sous forme de théâtre de rue) sur les traces de quelques personnages historiques ayant marqué nos murs et nos pavés de leur empreinte. Le soutien à une production locale du chœur Horizon et de l'Orchestre d'Yverdon, voire à une production du Théâtre Benno Besson ;
- **la musique** : en collaboration étroite avec l'Expo et les autres villes-arteplage, organisation de manifestations telles que la Fête de la Musique. Mais également événements locaux (Festiv'étés maintenues) ;
- **les Journées cantonales** : divers cantons (Vaud, Bâle, Genève, Suisse centrale, ...) organiseront leur Journée à Yverdon-les-Bains. Lors des premiers contacts que nous avons eu avec eux, leurs responsables nous ont tous affirmé vouloir associer étroitement la ville (la mise en place d'une parade dans nos rues étant le minimum) ;
- **la décoration de la Ville** ;
- **une série d'interventions autour du thème du rapprochement** : les enfants des Ecoles qui ouvrent l'Arteplage (proposition acceptée sur le principe par François Rochoaix, le metteur en scène des journées d'ouverture et de clôture), les communautés nationales présentes à Yverdon-les-Bains qui viennent se présenter, les habitants qui nous

donnent leur appréciation de l'Expo, les aînés qui se racontent et racontent leur ville, une exposition de photos des habitants d'ici,...

ou encore

- des liens qui se tissent entre nos différentes villes jumelles et amies (Winterthur, Nogent-sur-Marne, Kagamino, Collesano) grâce à Internet (Ecoles) et des retrouvailles en nos murs ;
- des retransmissions d'un voyage à Londres sur les traces de Haldimand et de Saussure – une manière de retrouver le passé commercial et culturel de notre ville et de parler de notre expo dans les villes-étapes ;
- des interventions plus durables pour conserver la trace (et donc la mémoire) de cette année 2002 (des plaques commémoratives, une galerie de photos, des archives sonores et visuelles, ...).

Les projets cités ci-dessus ne sont encore que des propositions. Leur mise en œuvre dépendra du budget à disposition, ainsi que des possibilités concrètes de réalisation.

On le constate, le concept vise le triple objectif

1. de faire découvrir d'autres facettes de la ville,
2. d'attirer le visiteur et/ou de le rendre attentif à ce qu'il y a de l'autre côté de l'Avenue de la Gare,
3. de faire participer au maximum les habitants, les associations locales, ... en un mot les forces vives du lieu afin d'éviter que l'Expo ne soit et ne reste qu'une sorte d'excroissance temporaire dont on ne se sent pas partie prenante.

La liste des projets est relativement longue. Il ne faudrait cependant pas en déduire que l'on va « concurrencer » l'Expo par un programme très chargé. Il faut rester attentif au fait que les manifestations sont pour la plupart relativement légères, et visent en premier lieu à faire vivre le cœur de la Ville et à tisser un lien entre l'Expo et celle-ci. La Municipalité a la conviction que ce concept d'animation permettrait d'atteindre cet objectif.

Collaboration avec l'Expo

Ce projet conçu à l'origine par le GAVY.02, puis repris et affiné par notre mandataire, a fait l'objet d'une étroite coordination avec l'Expo.02. Notre souci constant a en effet été de ne pas entrer en concurrence avec la manifestation-phare, de ne pas charger la programmation et de nous en tenir à notre objectif de base, à savoir de maintenir à Yverdon-les-Bains une vie active durant les cinq mois de l'Expo.

Le Département Events de l'Expo.02, dès la nomination à sa tête de M. D. Rossellat, responsable du Paléo Festival de Nyon, a très vite compris la nécessité et l'intérêt d'une collaboration avec les villes artepilage. Des rencontres réunissant les responsables culturels de l'Expo et des villes se tiennent régulièrement dans le but d'échanger des idées et de partager certains des projets élaborés par l'une ou l'autre d'entre elles.

Les concepts élaborés par chacune des villes sont à l'image du tissu culturel local. Dans ce contexte, Morat reste peu concernée puisque l'Expo envahira littéralement les rues de la cité (l'Artepilage **est** la ville). Bienne a laissé beaucoup de champ aux associations privées, sa politique culturelle étant historiquement et essentiellement fondée sur le subventionnement de telles institutions. Bienne a néanmoins quand même donné un mandat pour l'élaboration d'un concept d'animation, travail qui est en cours actuellement. Quant à Neuchâtel, sa réflexion la conduit à proposer des animations très similaires aux nôtres. Le trait commun de toutes ces démarches est la volonté de compléter la programmation de l'Expo par des manifestations propres, gage de la vitalité culturelle et associative de nos régions et cités.

Participation de la région

L'Expo concernera en premier lieu les habitants d'Yverdon-les-Bains. Il ne saurait cependant être question d'exclure les communes de la région, dont certaines ont déjà exprimé à plusieurs reprises le souhait d'être associées d'une manière ou d'une autre à la fête. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude : certains projets sont conçus pour intégrer des partenaires extérieurs, comme la parade des enfants, la collaboration avec les Journées cantonales ou la Fête de la Musique. D'autres ont été élaborés directement en partenariat (*L'Apothéose du Régent*). Enfin, des « fenêtres » pourront être ouvertes sur les communes de la région, en mettant des espaces (lieu et temps) à leur disposition pour des productions locales.

Par ailleurs, le *Pavillon vaudois* pourrait être un lieu de rencontre et de présentation privilégié. Ce projet développé par l'ADNV dans le secteur du futur Office du tourisme (Ancien-Stand) est prévu comme un espace de promotion des produits du terroir vaudois. Il est soutenu par le Canton et diverses associations de producteurs.

Coordination du projet

En ce qui concerne la coordination du projet, il faut bien insister sur le fait que les forces à disposition au sein de l'administration communale ne permettent pas d'envisager la prise en charge à l'interne du travail généré par ces

événements et manifestations, car cela s'apparente dans les faits à la mise sur pied d'une deuxième saison culturelle.

Il est dès lors prévu d'attribuer un mandat de coordination pour une durée de 18 mois, soit de mai 2001 à octobre 2002, pour un montant total de Fr. 120'000.-.

Budget

Le budget des animations prévues à Yverdon-les-Bains est relativement important. Cela est dû en particulier à la durée de la manifestation, puisqu'il faut prévoir une programmation qui s'étale sur les cinq mois que durera l'Expo. La Municipalité a cependant cherché des modes de financement qui permettent d'assumer les coûts sans grever trop lourdement le budget communal. Ainsi, différentes sources de financement ou non dépenses peuvent être identifiées (ristourne de l'Expo, diminution du budget culturel normal, sponsoring, etc.). Le solde à financer correspond au montant du mandat de coordination.

Le budget cumulé de l'ensemble des projets se monte à Fr. 491'000.-, montant auquel s'ajoute le mandat de coordination (total général Fr. 611'000.-). Le montant des recettes ou non dépenses est quant à lui de Fr. 303'000.-. La différence (Fr. 308'000.-) représente la part non couverte des dépenses pour laquelle il faudra trouver des sources de financement (sponsors, budget extraordinaire, etc.).

Dans la situation financière que connaît notre commune, il n'est pas envisageable d'imputer l'entier de cette somme à notre budget. La Municipalité propose dès lors de limiter l'engagement financier supplémentaire à un montant de Fr. 120'000.- correspondant au coût du mandat de coordination. Elle propose également de prélever la somme de Fr. 30'000.- au Fonds des expositions, dont l'objectif est de permettre la mise sur pied de projets de la nature d'« Entre deux eaux » (voir annexe). Le solde, soit Fr. 158'000.-, devra être recherché auprès de sponsors ou autres partenaires potentiels. Au cas où cette somme ne pouvait être réunie, certains projets ne verront tout simplement pas le jour. La sélection sera opérée en fonction du degré de priorité attribué à chacun d'un et au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Il est également à noter que certaines sources de financement nouvelles pourraient voir le jour : le revenu des locations du domaine public pour des échoppes, stands, etc. pourrait par exemple permettre de financer l'un ou l'autre des projets. Les éléments d'information à notre disposition aujourd'hui sont encore trop peu nombreux pour nous permettre d'inclure une telle éventualité dans le présent préavis. Cela sera cependant possible au moment

de l'établissement du budget 2002, auquel cas le Conseil communal pourra se déterminer sur de nouvelles propositions.

Budget général (voir budget détaillé des projets en annexe)

1. Dépenses

	Dépenses
Projets temporaires priorité 1	Fr. 341'000.-
Projets temporaires priorité 2	Fr. 80'000.-
Projets Permanents	Fr. 30'000.-
Projets Indépendants	Fr. 5'000.-
Publicité-information	Fr. 35'000.-
Total projets	Fr. 491'000.-
Coordination	Fr. 120'000.-
Total général	Fr. 611'000.-

2. Recettes – non dépenses

	Recettes ou non dépenses
Rétrocession par l'Expo de la somme de Fr. 200'000.- pour compenser l'abandon du prélèvement de la taxe sur les spectacles dans les communes qui en ont encore	Fr. 200'000.-
Montants provenant des budgets ordinaires de la culture (Echandole, TBB, Expositions, Jeux du Castrum). Cette somme représente une « économie » issue de la diminution du nombre de spectacles ou manifestations des saisons régulières	Fr. 98'000.-
Part Expo.02 à l'organisation de la Fête de la Musique	Fr. 5'000.-
Total	Fr. 303'000.-
Prélèvement au Fonds des expositions	Fr. 30'000.-
Budget supplémentaire	Fr. 120'000.-
Sous-total	Fr. 453'000.-
Sponsors	Fr. 158'000.-
Total général	Fr. 611'000.-

Les recettes, non dépenses et dépenses figureront dans la première série des compléments au budget 2001 et dans le budget 2002. Pour la première série de compléments au budget 2001, il y aura lieu de prévoir les charges suivantes :

	Compléments budget 2001	Budget 2002	Total
Coordination	Fr. 53'000.-	Fr. 67'000.-	Fr. 120'000.-
Projets	Fr. 117'500.-	Fr. 215'500.-	Fr. 333'000.-
Total	Fr. 170'500.-		

Il est également utile de préciser qu'un certain nombre de projets qui ne figurent pas dans la liste annexée pourraient se substituer à ceux-ci. La parade des élèves des écoles doit par exemple encore recevoir l'approbation de la Direction artistique de l'Expo.02. Si cette proposition n'était finalement pas retenue, cela laisserait la place à d'autres idées. Parmi celles-ci, plusieurs projets des autres villes arteplage pourraient être repris, comme par exemple le Buskers Festival de Neuchâtel (festival des musiciens de rue, qui rencontre chaque année un énorme succès), ou encore des productions théâtrales qui pourraient faire l'objet d'échanges.

Conclusions

Une manifestation de l'ampleur d'une exposition nationale est une expérience unique pour une collectivité telle que la nôtre. Il est donc essentiel de mettre toute notre énergie pour que l'événement soit une réussite. Sans nier les problèmes que connaît Expo.02 quasiment depuis sa genèse, la Municipalité estime qu'il est de notre devoir de mettre en place les conditions les plus favorables pour que les visiteurs gardent un excellent souvenir de leur visite à Yverdon-les-Bains et dans la région des Trois lacs. Un concept d'animation tel que nous le proposons est une condition nécessaire pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, les habitants de notre Ville et de notre région pourront profiter de la fête dans l'enceinte de l'Arteplage comme ailleurs en ville et y participer activement, ce qui est un souhait exprimé depuis longtemps par nombre de nos concitoyens.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Le concept d'animation en Ville d'Yverdon-les-Bains pendant l'Expo.02 tel que développé par la Municipalité est adopté sur le principe.

Article 2.- Les charges supplémentaires occasionnées en 2001 seront reprises dans la 1^{ère} série de compléments au budget 2001. Les prévisions de charges supplémentaires, diminutions de charges et recettes supplémentaires pour 2002 seront portées dans le budget 2002.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Délégué de la Municipalité : M. D. von Siebenthal

Annexes : Fiches de projets

Adopté par le Conseil communal le 3 mai 2001